

# DOSSIER DE PRESSE

**Signature de la charte des valeurs de SEVe (Séniors Economie en Vendômois) le  
vendredi 18 novembre 2016 à 12h30 – Bâtiment Outremer Vendôme**

La stratégie de développement économique de la communauté du Pays de Vendôme vise à favoriser le développement d'activités nouvelles. A ce titre, des filières économiques à forte valeur ajoutée et à potentiel ont été identifiées sur le Vendômois, parmi lesquels la Silver économie.

Désignée depuis 2013 comme une filière industrielle prioritaire par les pouvoirs publics, la Silver économie rassemble l'ensemble des acteurs producteurs de biens et/ou de services répondant aux besoins et aux usages des séniors et de leur entourage.

C'est une filière globale regroupant de nombreux secteurs d'activités tels que le tourisme, l'habitat, le bien-être, les transports, la sécurité, les services, les loisirs, ....

Cette approche économique de la longévité est source d'opportunités de croissance, de production et d'emploi pour le territoire et contribue également au bien-être des séniors. L'arrondissement de Vendôme compte en effet plus d'un tiers d'habitants âgés de 60 ans et plus. Une centaine d'acteurs et plus de 1000 emplois ont également été recensés dans cette filière.

En réponse aux opportunités de développement, la communauté du pays de Vendôme a souhaité structurer cette filière en associant les acteurs économiques et sociaux du territoire. La démarche a été lancée en octobre 2015 lors d'une conférence sur les enjeux de la filière, dans le cadre du Salon de l'autonomie organisé par le Conseil départemental de Loir-et-Cher.

La communauté du Pays de Vendôme a ensuite missionné le cluster Silver Valley pour nous accompagner dans la définition d'une feuille de route stratégique et d'un plan d'actions participatif, en créant un climat de coopération et de confiance entre les différents acteurs impliqués dans cette filière. Un groupe de travail a ainsi été constitué avec une vingtaine de participants d'horizons professionnels divers pour construire ce plan d'actions.

Le 29 février dernier, celui-ci a été présenté aux entreprises et partenaires de la filière dans le Vendômois.

Depuis, un réseau d'acteurs animé par la communauté du Pays de Vendôme et par David Brodach représentant BD Formation, s'est régulièrement réuni pour la mise en place des différents programmes du plan d'action.

Parmi les actions prioritaires : l'élaboration d'une définition commune du réseau et la rédaction de la charte des valeurs.

Cette charte regroupe l'ensemble des droits et des devoirs que les membres du réseau s'engagent à respecter, en la signant. Ces valeurs sont les suivantes :

**1- Ambition collective et esprit de partenariat** autour d'un intérêt commun pour le territoire : les membres du réseau collaborent dans un esprit d'équipe et d'échanges afin de valoriser, en interne et vers l'extérieur, les compétences des différents membres du réseau.

**2- Éthique** : les membres s'engagent à observer des valeurs morales d'intégrité, de respect mutuel et d'honnêteté entre eux et envers les seniors. Leurs activités s'inscrivent dans le respect des droits et devoirs propres à chaque secteur. Elles doivent répondre aux normes et à la législation en vigueur.

**3- Loyauté** dans le réseau : les membres communiquent de manière positive sur le réseau et s'abstiennent de tous propos calomnieux pouvant nuire à celui-ci ou à l'un de ses membres. Leurs relations s'inscrivent dans un climat de confiance.

En cas de conflit entre deux membres, un accord amiable puis une médiation, si nécessaire, est recherchée avec le Comité de préfiguration (ou avec toute autre instance future remplissant les mêmes fonctions).

**4- Qualité** : les services et/ou les produits proposés par les membres aux seniors et à leur entourage, s'inscrivent dans une démarche de bien-traitance, d'écoute et de réponse aux besoins.

**5- Innovation, expérimentation** : les membres cherchent à développer ensemble de nouvelles solutions de produits et/ou de services pour les seniors et leur entourage, dans le cadre d'une démarche collaborative respectant un accord de confidentialité entre les parties.

**6- Évaluation, prise de recul** : les membres s'auto-évaluent et apportent les adaptations nécessaires face aux variables sociétales et environnementales, dans la stricte application de la présente charte de valeurs. Ils travaillent dans une logique d'amélioration continue et ils s'inscrivent dans une démarche de progrès.

**7- Confidentialité** : les membres garantissent la confidentialité des informations échangées entre eux. Les échanges concernant les seniors et leur entourage ne devront être que strictement nécessaires et non nominatifs.

Dans le même ordre d'idées, et afin de renforcer l'esprit de coopération et de partage autour de valeurs communes, les membres du réseau ont choisi de s'identifier par un nom et un logo :



L'ensemble des membres du réseau sont invités à une présentation et à une signature collective de la charte le vendredi 18 novembre à 12h30 au Bâtiment Outremer à Vendôme.

**Contact :**

Sandra Gigou

Chargée de développement économique

Communauté du Pays de Vendôme / Direction du développement économique

Tél : 02 54 89 41 84

[sandra.gigou@vendome.eu](mailto:sandra.gigou@vendome.eu)